

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 19 (1868)
Heft: 6

Artikel: Programme de la réunion des forestiers suisses à Soleure
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784460>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Organe de la Société des forestiers suisses.

Rédigé par

El. Landolt, W. de Greyerz et J. Kopp,

édité par

la librairie Hegner à Lenzbourg.

N^o. 6.

Juin.

1868.

Le Journal suisse d'économie forestière paraît tous les mois chez **D. Hegner à Lenzbourg**. Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de 2 fr. 50 par an, franco pour toute la Suisse. On peut s'abonner pour 2 fr. 70 à tous les bureaux de poste.

On est prié d'adresser à M. **El. Landolt**, professeur à Zürich, les envois concernant la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à la librairie **Hegner** à Lenzbourg.

Programme de la réunion des forestiers suisses,

les 9, 10 et 11 août 1868,

à Soleure.

Dimanche, 9 août.

Arrivée à Soleure par les trains de 5 heures et 5 heures et demie, réception des membres de la société et des amis de l'économie forestière à l'hôtel Bargetzi près de la gare. — Le soir, réunion familière dans le jardin Scherer.

Lundi, 10. août.

A 8 heures du matin: Séance dans la salle du Grand-conseil; la discussion portera sur les sujets suivants:

1. Quelles sont les mesures à prendre pour favoriser la réussite des plantations sur les sols argileux, où les excès de sécheresse aussi bien que d'humidité empêchent la reprise et le développement ultérieur des plants?

Rapporteur, M. l'inspecteur forestier *Amuat* à Porrentruy.

2. Quelles sont les dispositions fondamentales d'une législation forestière ?

Rapporteur, M. le professeur *Landolt* à Zurich.

3. Comment faut-il opérer les coupes de nettoyage et les éclaircies dans les taillis simples et dans le sous-bois des taillis composés, et dans quelles circonstances doit-on favoriser particulièrement la production de l'écorce de chêne dans les peuplements de ce genre ?

Rapporteur, M. l'inspecteur forestier *Meyer* à Olten.

4. Communications sur des phénomènes intéressants du domaine de l'économie forestière.

A 1 heure après-midi: banquet à l'hôtel de la Couronne.

5 heures du soir: Excursion dans la forêt domaniale du Hölzli près de Selzach, le soir réunion dans le jardin Scherer.

Mardi, 11 août.

Départ de l'hôtel Bargetzi à 6 $\frac{1}{2}$ h. du matin pour une excursion dans les forêts du Weissenstein, retour à Soleure pour les trains du soir.

Soleure, 16 mai 1868.

Le comité local.

Procès-verbal

de la réunion des forestiers suisses à Bex, les 12 et 13 août 1867.

(Fin.)

Notice sur les forêts domaniales des environs de Bex.

Nous croyons intéresser ceux de nos lecteurs qui ont assisté à la réunion des forestiers suisses à Bex l'été dernier en reproduisant, quoique un peu tardivement, les renseignements que M. de Cérenville, chargé d'achever l'aménagement des forêts cantonales de Bex, a bien voulu communiquer verbalement aux membres de la société réunis sous un sapin séculaire situé au Planard, près de Frenières. Ces renseignements sont essentiellement tirés d'un travail volumineux et très-avancé de M. Davall le père, ancien président de la société des forestiers suisses, dont le souvenir est encore très-vivant au milieu d'eux et qui avait été primitivement chargé de cet aménagement. Sa mort a été la cause